

Au sujet du droit d'auteur

Par **Snowflake**, le **04/11/2020** à **19:47**

Bonjour,

Sur mon chaîne Youtube, je souhaite organiser un concours pour faire gagner un calendrier 2020-2021 personnalisé. Mais n'étant pas très doué en photographie, j'ai pensé prendre des images de Pixabay avec la mention "Libre pour usage commercial" pour réaliser le calendrier. Ai-je le droit de le faire sachant qu'il s'agit d'un concours ? Puis-je avoir des problèmes de droit d'auteur ? Dois-je citer les auteurs des photos ? Bien entendu, tout reste gratuit !

Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/11/2020** à **08:15**

Bonjour

Si les images sont "Libre pour usage commerciale" alors elles peuvent être aussi utilisées pour un usage non commercial comme votre concours. Le plus important est d'indiquer que les images proviennent de Pixabay.